REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_01-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	14	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 9 décembre 2025.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 9 décembre 2025.**

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle, CARREE Kévin, TAILLARD Michel, ROBIN Julien, Adeline COLLIN, Laëtitia LE HELLOCO, Christine LEBON

A été nommé secrétaire : Michel TAILLARD

2025-12-01 DETR – DSIL 2026 – Demande de subvention pour la rénovation-extension de l'école

Mr Le Maire présente le dispositif commun DETR- DSIL 2026 communiqué par la préfecture.

Les dossiers de demandes de subvention sont à déposer pour le 9 janvier 2026.

Afin de financer le projet de rénovation-extension de l'école, et notamment la construction et aménagement d'un espace spécifique pour l'accueil périscolaire, une salle de repos et de motricité, une demande de 100 000 € est sollicité au titre de la DETR-DSIL.

Ce projet est lié à la nécessité de regrouper sur un seul et même site les élèves du RPI Notre Dame Sainte Anne qui précédemment étaient repartis de la manière suivante : les maternelles au Quillio et primaires à Saint Thélo.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir la sécurité des élèves et enseignants, pérenniser le RPI entre les deux écoles en favorisant l'attractivité des élèves mais également des enseignants.

Plan de financement :

Dépenses		**Recettes**		
Acquisition Bâtiment	1 €	DETR-DSL	100 000 €	34 %
Travaux :	300 000 €	Autofinancement	200 001 €	66 %
Extension accueil péri-scolaire	142 000 €			
Préeau	50 000 €			
Remplacement de la toiture	40 000 €			
VRD et mise en conformité	68 000 €			
Total	300 001 €	Total	300 001 €	100 %

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_01-DE

- Calendrier des travaux :
  - Avant-projet Définitif : 1er trimestre 2026
  - Lancement Marché et validation entreprises : 2ème trimestre 2026
  - Lancement travaux : Juillet 2026
  - Fin des travaux : Août 2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **ADOPTER** le plan de financement prévisionnel
- **APPROUVER** le calendrier prévisionnel des travaux
- **SOLLICITER** auprès de l'Etat le bénéfice de la DETR - DSIL 2026 pour un montant de **100 000€**
- **S'ENGAGER** à inscrire les crédits correspondants au budget 2026 et suivants
- **CHARGE** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 18 décembre 2025



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes